



PROGRAMME SIMPHONIE : MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE

Le déploiement du programme Simphonie doit permettre aux établissements sanitaires (MCO ex DG) de sécuriser leurs recettes liées aux tiers débiteurs ainsi que de diminuer la charge administrative des personnels et des patients. Pour cela, trois leviers sont mobilisés : la simplification des processus d'accueil, de facturation, de recouvrement et de gestion de trésorerie ; la dématérialisation des échanges d'informations liés à ces processus ainsi que l'automatisation des tâches, permettant aux professionnels de se concentrer sur les actions ayant une véritable valeur ajoutée.

Ce programme piloté par la DGOS fait intervenir de nombreux acteurs : CNAMTS, ANAP, ASIP Santé et des fédérations d'organismes complémen-

taires (FFA, FNMF, CTIP). Pour tirer profit de cette démarche nationale, il est nécessaire de bien comprendre la finalité des outils qu'elle propose et de développer une approche globale des parcours administratifs des patients de son établissement.

Pour les établissements, c'est une mise en œuvre opérationnelle complexe pour laquelle les retours d'expérience sont essentiels. Ceux-ci ont toute leur place dans cette formation qui permettra d'appréhender les éléments clés du programme Simphonie et leurs impacts. Les participants seront ainsi en mesure de tirer le meilleur profit des modules du programme à mettre en place en fonction de leur contexte et de leurs problématiques.

OBJECTIFS

- Connaître les objectifs et les enjeux globaux du programme Simphonie
- Comprendre chacun des modules du programme applicable aux établissements FEHAP : objectifs, intérêts, impacts, limites, cadre d'utilisation, mise en œuvre et retours d'expérience
- Développer une vision d'ensemble partagée du processus d'accueil, de facturation, de recouvrement et de gestion de trésorerie

CONTENU

Le programme détaillé sera établi en fonction des retours d'expériences et de l'avancement des projets FIDES Séjours, DIAPASON et ROC (Remboursement des Organismes Complémentaires) notamment.



10 mars 2020



Paris



316 €
par personne



1 jour

01 53 98 95 03 – formation@fehapp.fr

Prérequis

Connaissances du fonctionnement administratif des établissements de santé et du fonctionnement de la valorisation et de la facturation des séjours d'hospitalisation et des consultations externes.

PUBLICS

- DAF
- Cadres du bureau des entrées/admissions
- Responsables de la facturation
- DSI
- Contrôleurs de gestion

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie interactive alternant:

- apports théoriques et méthodologiques
- illustrations et exemples concrets
- études de cas et travail en sous-groupes
- analyse des processus et des indicateurs disponibles

INTERVENANTS

- Formateur-consultant impliqué dans la phase expérimentale avec l'ANAP